

La fermeture percutanée d'un foramen ovale perméable est aujourd'hui un geste simple et relativement anodin, au moins dans les centres d'expérience. Parmi les indications cliniques potentielles, deux suscitent un intérêt particulier. Elles constituent un vaste « marché » : les migraines réfractaires et la prévention de récurrences des infarctus cérébraux (IC) ou des accidents ischémiques transitoires (AIT). Malgré le dynamisme des cardiologues interventionnels, le nombre de procédures a explosé depuis trois ans. Pourtant aucune preuve clinique solide n'est venue encore étayer ces indications, en particulier la prévention des IC.

La communauté scientifique, mais aussi les autorités de santé, en particulier la HAS en charge du cadre réglementaire qui accompagne le remboursement des dispositifs implantables, s'est interrogée sur une situation qui peut apparaître paradoxale à l'heure de la Médecine fondée sur les preuves.

C'est dans ce contexte que les deux sociétés savantes référentes, la Société Française de Cardiologie et la Société Française Neuro-Vasculaire, ont décidé début 2005 la création d'un groupe commun d'experts cardiologues et neurologues, avec pour objectif d'établir un consensus sur les indications actuelles de fermeture du FOP après un infarctus cérébral ou un accident ischémique transitoire.

En l'absence de données cliniques solides, les propositions présentées dans ce texte ne peuvent être assimilées à des recommandations scientifiques pures et dures. Elles doivent être considérées comme un guide de bonnes pratiques, basé sur l'état actuel de la science et le consensus d'experts de grande notoriété.

Il reste à souhaiter que cette situation soit rapidement éclaircie. L'étude CLOSE, financée dans le cadre d'un Soutien aux Technologies Innovantes et Coûteuses (STIC) et soutenue par nos deux sociétés savantes, va prochainement débiter en France. Elle permettra peut-être de répondre à tout ou partie des questions que nous nous posons aujourd'hui.

*Jean-Claude Daubert
Past-President SFC*

*France Woimant
Présidente SFNV*